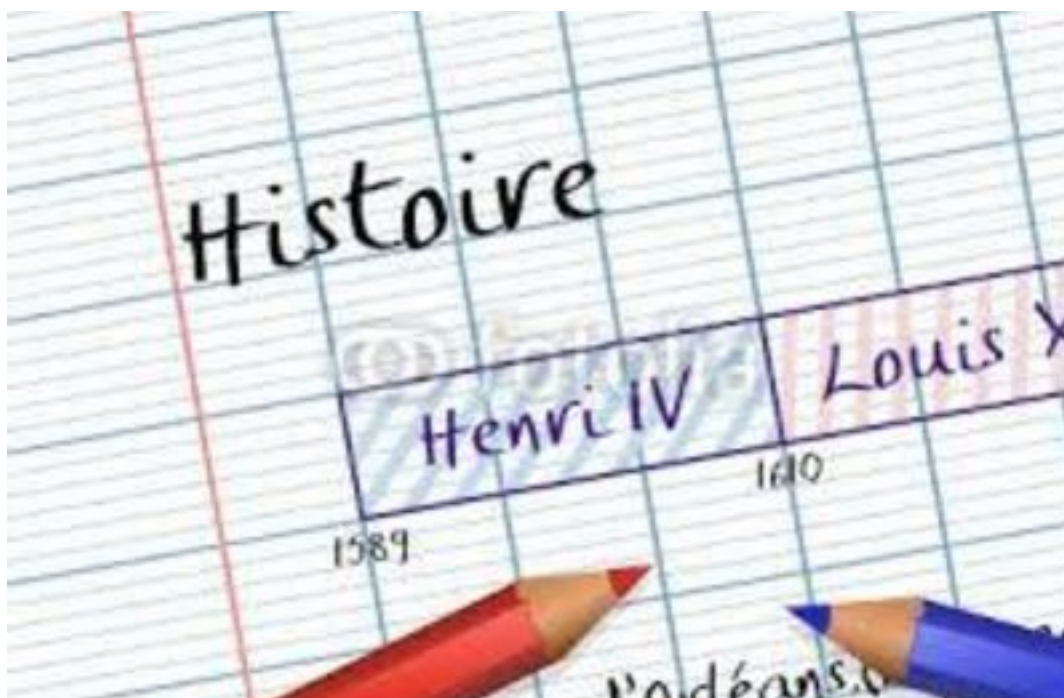


Chapitre introductif en Histoire : La périodisation (2h).



Instructions officielles :

• Introduction : la périodisation (2 heures)

L'introduction est l'occasion de rappeler comment l'histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d'entre elles, le choix d'une date-clé (476, 1453/1492, 1789). On montre que le choix de ces dates qui servent de marqueurs ne va pas de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l'époque moderne, selon ce qu'on souhaite mettre en exergue. Il convient aussi de présenter les formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles...). Le but n'est pas de réaliser un inventaire mais d'introduire l'idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire a été soumise à des évolutions, dans le temps et dans l'espace.

Une frise chronologique peut être construite puis enrichie au fil de l'année, y compris sous forme numérique.

Première séance (1h) : Se repérer dans le temps en Histoire.

Présentation des objectifs généraux de la séance :

- Articulation collège / lycée, par un exercice de validation des acquis en termes de chronologie et de méthodologie (**présentation d'un document en Histoire**).
- Validation des 4 périodes et des dates repères associées.
- Dimension critique : évaluer les difficultés de lecture des documents en fonction de leur ancienneté relative. Discussion de la pertinence des dates retenues comme des ruptures en DM.

Exercice 1. Etude de trois documents présentant des critères de datations différents.

Mise en œuvre : prévoir 20 min. par consigne.

Le questionnaire proposé s'articule en trois niveaux d'analyse :

Niveau 1 : présenter les docs (travail en autonomie).

=> Consigne 1.

Niveau 2 : évaluer des difficultés de lecture.

=> Oral.

Niveau 3 : Repérer les datations internes, classer les documents selon les périodes.

=> Consigne 2.

Objectif à atteindre pour le lycée en termes de capacité transférables :

=> identifier les quatre périodes conventionnelles en Histoire.

=> Identifier la couche événementielle ou thématique de la périodisation.

Suivent la fiche de questions à distribuer aux élèves, et la fiche documentaire, puis la mise en œuvre par le professeur.

Exercice 1. Les sociétés face au passé : comment se repérer dans le temps ?

Nous allons lire plusieurs fois les documents suivants pour les analyser en nous posant le problème suivant : comment les sociétés ont-elles cherché à se situer dans le temps ? Qu'est-ce que les historiens apprennent des différentes façons dont les sociétés se sont repérées dans le temps ?

Consigne de travail au terme de la première lecture : (Niveau de difficulté : 1/3)

Présentez par écrit le document choisi en utilisant la méthode que vous avez appris au collège.

Consigne de travail au terme de la deuxième lecture : (Niveau de difficulté : 3/3)

1. Surlignez dans chaque document (attention : pas dans le *paratexte* !!) les éléments qui permettent de le dater.
2. Où ces éléments de datation sont-ils situés dans chacun des documents ? Pourquoi selon vous ?
3. Les 3 documents sont-ils datés de la même manière ? pourquoi selon-vous ?

Exercice 1. Les sociétés face au passé : comment se repérer dans le temps ?

Nous allons lire plusieurs fois les documents suivants pour les analyser en nous posant le problème suivant : comment les sociétés ont-elles cherché à se situer dans le temps ? Qu'est-ce que les historiens apprennent des différentes façons dont les sociétés se sont repérées dans le temps ?

Consigne de travail au terme de la première lecture : (Niveau de difficulté : 1/3)

Présentez par écrit le document choisi en utilisant la méthode que vous avez appris au collège.

Consigne de travail au terme de la deuxième lecture : (Niveau de difficulté : 3/3)

1. Surlignez dans chaque document (attention : pas dans le *paratexte* !!) les éléments qui permettent de le dater.
2. Où ces éléments de datation sont-ils situés dans chacun des documents ? Pourquoi selon vous ?
3. Les 3 documents sont-ils datés de la même manière ? pourquoi selon-vous ?

Corpus documentaire à analyser :

Document 1 : Décret athénien de 333 av. J.-C.

« Archontat¹ de Nicocratès², première prytanie³, de la tribu Ægeis, secrétaire Archélas, fils de Cheerias, du dème⁴ de Pallène, le 9 du mois Métageitnion⁵, trente-neuvième jour de la prytanie, président des proèdres⁶ Nicias du dème de Thémacé, décret du peuple. [...suit la décision de remettre une couronne d'or en remerciement à un citoyen, Pythéas, qui était chargé du service des eaux et qui a bien rempli son rôle.]

Source : Foucart Paul. « Décret athénien de l'an 333 », In: *Revue des Études Grecques*, tome 6, fascicule 21, 1893. pp. 1-7. (consulté en ligne en mai 2019).

Document 2 : Une seigneurie rurale en 937 : le domaine de Tillenay en Bourgogne appartenant au chapitre cathédral Saint-Lazare d'Autun.

L'an de l'Incarnation de Notre Seigneur Jésus-Christ 937, onzième de l'indiction⁷, seconde année du règne de Louis [IV], et troisième de l'épiscopat de Rodmond, le doyen Globert et les dignitaires du chapitre de Saint-Nazaire ont trouvé dans la *villa* de Tillenay une exploitation seigneuriale, sur la Saône, avec grange, jardin et cour. Il y a là une église dédiée à Saint-Denis, qui a en dotation trois manses⁸ et paie à la Toussaint un cens de dix sous. [...suit la liste des prés, bois, manses et de leurs occupants et des redevances et corvées dues].

Source : Mazel Florian (dir.), *888-1180 Féodalités*, (Histoire de France vol2, sous la direction de Joel Cornette), Belin, 2010.

Document 3 : Ordonnance de Villers-Cotterêts du 25 août 1539.

François, par la grâce de Dieu, roy de France, sçavoir,faisons, à tous présens et advenir, que pour aucunement pourvoir au bien de notre justice, abréviation des proçès, et soulagement de nos sujets avons, par édit perpétuel et irrévocable, statué et ordonné, statuons et ordonnons les choses qui s'ensuivent. (...)

Article 110

Et afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence desdits arrêts, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement, qu'il n'y ait ni puisse avoir aucune ambiguïté ou incertitude ne lieu à demander interprétation.

Article 111

Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrests, nous voulons d'oresnavant que tous, arrests, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences testaments, et autres quelconques, actes et exploits de justice, ou qui en

¹ Magistrature, exercice du pouvoir des 9 archontes, citoyens tirés au sort pour un an. L'archonte éponyme donne son nom à l'année où il est tiré au sort, il s'occupe de certaines fêtes religieuses et de certaines affaires civiles (litiges sur les biens et les familles par exemple les problèmes d'héritage).

² Nicocratès fut archonte éponyme en 333.

³ Prytanie : A Athènes, l'année politique (qui permet d'organiser les convocations de l'Assemblée et la nomination aux différentes magistratures) était partagée en dix prytanies, Les citoyens d'Athènes étaient répartis en 10 tribus. Chaque prytanie est donc associée à une tribu.

Rq : l'année ordinaire comptait 354 jours Pour ne pas se décaler, les Athéniens ont régulièrement des années intercalaires de 384 jours, qui comptent des prytanies de 39 jours

⁴ Dème : découpage administratif de la population athénienne.

⁵ L'année athénienne est divisée en 12 mois lunaires, dont les noms font références aux grandes fêtes religieuses. Métageitnion se situe en août-septembre.

⁶ Proèdres : 9 citoyens tirés au sort à chaque séance pour présenter à l'Assemblée les textes mis au vote, leur président organise le vote.

⁷ Indiction : Période de quinze années, correspondant à une période budgétaire au Bas-Empire romain, utilisée ensuite dans le calcul permettant d'établir les dates par l'Eglise.

⁸ Manse : exploitation agricole composé d'un bâtiment d'exploitation et d'habitation et des terres exploitées.

dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement.

Donné à Villers-Cotterêts au mois d'aoust, l'an de grace mil cinq cens trente neuf, et de nostre règne le vingt cinquiesme. FRANCOYS.

Source : legifrance, site consulté en mai 2019.

Déroulement de la séance :

Mise en commun au terme de la première lecture à l'oral, rappel des règles.

Méthode : Présenter un document, c'est préciser sa nature, son auteur, sa source, sa date et son contexte, mais aussi son éventuel destinataire et son sujet, ce sur quoi il porte.

A l'oral : Pour le sujet, avez-vous eu des difficultés ? Classez ces documents par difficulté de compréhension.

Le vocabulaire du doc 1 est-il vraiment nécessaire à sa bonne compréhension ? le « vieux français » du doc 3 empêche-t-il de le comprendre ? en HG, il faut à la fois chercher dans un dictionnaire ou demander au professeur le vocabulaire non connu, mais aussi ne pas s'arrêter à l'un l'autre mot qui peut poser problème : chercher un sens général, en s'aidant du paratexte.

Attention : le sujet d'un doc ce n'est JAMAIS son titre ! Il faut que vous montriez, avec vos mots à vous, ce que vous avez compris du doc !

Mise en commun au terme de la 2e lecture à l'oral, mise en forme des connaissances attendues à retenir.

A l'oral dialogué :

Ce sont trois documents légaux ou juridiques, qu'il est donc important de dater pour en montrer le « sérieux » et la validité. La datation intervient donc tout au début, ou tout à la fin du doc (là où c'est le plus facile à retrouver).

Le doc 1 est daté à la fois en fonction du magistrat au pouvoir (l'archonte éponyme) qui donne l'année (cela suppose une table des archontes pour s'y retrouver), le mois et le jour sont donnés à la fois selon le calendrier politique et selon le calendrier religieux

Le doc 2 est daté par rapport à « l'Incarnation de Notre Seigneur Jésus-Christ », c'est-à-dire la naissance supposée de JC (on le fait en Europe depuis le VIe s.), on voit bien la dimension religieuse de ce calendrier à cette date. Il est aussi daté en fonction d'un ancien système de l'empire romain (l'Indiction), qui suppose de savants calculs, mais aussi en fonction du règne du roi de France et enfin en fonction de l'évêque local. Donc datation religieuse + politique.

Le doc 3 est daté en fonction de l'ère chrétienne (mais sans les connotations religieuses fortes du doc 2) et du règne du roi de France. = calendrier politique + religieux

Bilan :

Le calendrier est révélateur du système politique et religieux qui produit un document. Tous les documents ne sont pas datés, car longtemps la datation a été complexe à mettre en forme et suppose des connaissances précises et rares.

Le calendrier permet une mise en ordre des événements, il permet de ranger les faits et les événements de façon cohérente et commune. Pendant longtemps, chacun date en fonction de l'autorité locale ou de ses contraintes religieuses propres. Cela apparaît plus particulièrement dans les documents de nature juridique ou légales. D'où l'importance de bien commencer par identifier la nature d'un document en Histoire.

En Occident, l'unification s'est faite avec l'avènement de l'ère chrétienne, calculée au VI^e s. :

« Notre temps est organisé à partir d'un événement fondateur qui l'unifie, la naissance du Christ. Evènement lui-même mal daté, puisque, selon les critiques, le Christ serait né soit quelques années avant, soit quelques années après Jésus-Christ ; ce qui renforce le caractère abstrait et symbolique de ce repère pourtant indispensable et qui fonctionne comme une origine algébrique, avec ses dates négatives et positives (avant et après J.-C.).

Il faut attendre le XI^e siècle pour que l'ère chrétienne, datée de la naissance du Christ, l'emporte dans la chrétienté, et l'expansion des empire coloniaux, espagnols, néerlandais, britanniques et français, l'imposera au monde entier, comme référence commune. Mais cette conquête n'a pas été rapide, et elle n'est pas entièrement achevée.

La généralisation de l'ère chrétienne a impliqué l'abandon d'une conception circulaire du temps qui était extrêmement répandue. », celle des règnes et dynasties.

A. Prost : *Douze leçons sur l'Histoire.*

Aujourd'hui le système de datation par rapport à la naissance de JC s'est largement mondialisé, tout en se défaisant de son caractère religieux (av/ap. notre ère plutôt que JC).

Transition Périodisation à l'oral :

On a vu plus tôt qu'en présentant les documents, il fallait préciser leur contexte, pouvez-vous rappeler ce que vous avez noté les uns et les autres ? Arriver à la notion de période.

Combien y a-t-il de périodes historiques ? les nommer, les ordonner et les délimiter en dialogué (on croise les doigts pour que les élèves proposent des limites diverses (mais justes !)

Donc 4 périodes consensuelles, mais des limites parfois discutables : DM

=>A la fin de cette première séance, les élèves peuvent être évalués sur :

Être capable de situer un événement, un personnage, un document en le rattachant à une période. Connaître les 4 grandes périodes historiques et les dates repères (discutables).

Devoir Maison à distribuer (Document à part car format paysage) :

Document de travail : Frise chronologique (Hatier 2014).

Seconde séance (1h) : Regard critique sur la périodisation.

Rapide corrigé du DM.

Les périodes permettent de « découper » le temps, pour s'y repérer plus facilement, en séparant des moments qui partagent des points communs. Les dates de rupture concernent essentiellement la politique et sont centrées sur la Méditerranée.

Ce sont des conventions, et comme telles elles sont contestables, discutables et discutées (entre les historiens au moins !)

Elles correspondent à des changements de système politique et culturels, mais selon les lieux et les domaines d'activités, les dates de rupture peuvent être très différentes :

Certaines sont perçues par les contemporains, qui constatent ou revendiquent un changement par rapport aux temps qui les ont précédés, par exemple on peut commenter l'expression « ancien régime » qui apparaît dès la fin de l'année 1789, ou celle de la « Renaissance » pour le XVI^e siècle.

Présentation des objectifs généraux de la séance :

- Introduire la notion de critique du choix des dates et relever le choix culturel centré sur la Méditerranée.
- Poser les exigences des attendus méthodologiques au lycée.

Exercice 2. Etude de trois documents iconographiques présentant les femmes et leurs représentations à travers l'Histoire.

Mise en œuvre : prévoir 20 min pour l'exercice en autonomie (le tableau) et sa mise en commun.

Le questionnaire proposé s'articule en trois niveaux méthodologiques :

Niveau 1 : Présentation des documents => base acquise au collège / diagnostic.

Niveau 2 : Approfondissement de la méthode de présentation des documents : identifier un/des destinataire-s.

Niveau 3 : Base de l'analyse d'un document en Histoire.

Objectif à atteindre pour le lycée en termes de capacité transférables :

=> Méthode de présentation d'un document à établir de manière explicite au terme de la séance.

Corpus documentaire à analyser : approche historique de la question suivante :
De la représentation de la Femme à celle des femmes ?

Doc 1 : Scène de tirage au sort sous la protection d'Athéna,
Coupe attique, vers 480 av. J.-C. Vienne, Kunsthistorisches Museum



Doc 2 : Vierge Orante (XI e s.), mosaïque, cathédrale
Sainte-Sophie de Kiev (Ukraine)



Doc 3 : Le prêteur et sa femme Quentin METSYS (Louvain, 1465/
1466 - Anvers, 1530), 1514, Musée du Louvre.



Doc 4 : Emilie Du Châtelet à son bureau, huile sur toile,
Choisel, château de Breteuil, anonyme.



Exercice 2. Comment utiliser avec réflexion les périodes historiques en présentant un document au lycée ?

Observez attentivement les documents iconographiques proposés afin de les analyser en se posant le problème suivant : comment les historiens parviennent-ils à déterminer une période historique même sans date précise ?

Consigne de travail : (Niveau de difficulté : 1/3)

Présentez chaque document en complétant seul le tableau page suivante.

Consigne de travail en collaboration avec votre voisin : (Niveau de difficulté : 3/3)

Travail en binôme : essayez de regrouper les tableaux (par deux, ou trois) sans tenir compte des périodes conventionnelles, mais en fonction des ruptures et des continuités que vous repérez selon la question que vous traitez, afin de proposer des périodes rassemblant certains documents entre eux. Argumentez de votre mieux votre regroupement.

Attention, vous êtes deux groupes sur chaque sujet, donc il faudra pouvoir défendre votre point de vue !

Groupe 1 : Comment représenter le corps féminin ?

Groupe 2 : Comment représenter le visage des femmes ?

Groupe 3 : Comment représenter les femmes et leurs cheveux ?

Groupe 4 : Quelle rapport entre les femmes et l'écrit ?

Groupe 5 : Que font les femmes ?

Groupe 6 : Quelles femmes méritent d'être représentées ?

Groupe 7 : Quelles techniques et quels supports employer pour représenter des femmes ?

Groupe 8 : Qui peint des femmes ?

Groupe 9 : Où sont représentées des femmes ?

Groupe 10 : Pourquoi représenter ces femmes ?

Groupe 11 : Qui voit ces représentations de femmes ? A quelle occasion ?

Groupe 12 : Quelle est la place de la religion dans la représentation des femmes ?

Groupe 13 : Quelle est la place de la science dans la représentation des femmes ?

Question bonus : Essayez de répondre à la problématique du corpus : approche historique de la question suivante : comment est-on passé de la représentation de la Femme à celle des femmes ?

Tableau de présentation et d'analyse des documents du corpus.

Questions	Doc 1	Doc 2	Doc 3	Doc4
<i>Base méthodologique de présentation d'un document en Histoire. Niveau de difficulté 1/3</i>				
Nature du document (réponds le plus précisément possible).				
Auteur du document				
Date de production du document				
<i>Approfondissement méthodologique de présentation d'un document en Histoire. Niveau de difficulté 2/3</i>				
Proposez un public de destination possible de ce document.				
<i>Approfondissement méthodologique de présentation d'un document en Histoire. Niveau de difficulté 3/3 : Etablir le contexte de production d'un document.</i>				
En vous basant sur le travail de l'heure précédente, sur tes connaissances et sur les documents, associez chaque tableau à une période historique. Justifiez votre choix à l'aide de plusieurs arguments.				
<i>Approfondissement méthodologique début d'analyse de document en Histoire. Niveau de difficulté 3/3</i>				
Repérez sur chaque scène le personnage féminin, entourez-le sur ta photocopie au crayon de papier et essaie de l'identifier (= dites qui est représenté). Justifiez votre réponse avec des arguments précis et convaincants.				

Questionnaire unique (tableau) afin d'obtenir selon la même méthode de lecture des réponses à chaque fois différentes.

Objectifs :

Relever les différences (à caractériser) d'une époque à l'autre et l'évolution de la représentation des femmes et de leurs rôles dans l'art de l'abstraction à l'individu (de La Femme aux femmes).

La 5e ligne (le contexte) étant à commenter selon les réponses des élèves, il faut établir avec eux la difficulté relative à trouver une définition simple caractérisant telle ou telle période, mais qu'il est tout de même de par l'évidence possible de trouver des caractéristiques permettant d'identifier une *période*. Cela est la première base sur laquelle il sera ensuite possible de construire et densifier tout au long de l'année la notion de *contexte*.

La seconde consigne suppose un travail en autonomie de 10 minutes puis une mise en commun de 20 minutes.

Il s'agit là de travailler l'esprit critique des élèves afin de leur faire prendre conscience de différentes couches dans le temps sur lesquelles travaillent les historiens, qui établissent des périodes, mettent en contexte le ou les documents de leurs corpus à la fois selon les conventions chronologiques établies, suivant les grands mouvements événementiels de l'histoire politique et sociale mais aussi selon les questions, les problèmes qu'ils posent.

Cette première prise de conscience établit en arrière-plan l'attendu à venir de la *problématique*, dont il s'agit ici juste de saisir l'importance en termes de méthode.

Au terme de la séance, sont posés les attendus de la classe de seconde sous la forme d'une fiche méthodologique des capacités transférables systématiquement en termes de méthode.

Point Méthode : Présenter un document en Histoire au Lycée.

1. Identifier l'**auteur** et le situer brièvement (courte biographie significative et datée si possible).
2. Identifier la **nature** du document (son genre, le style...).
3. Identifier le **lieu de production** du document.
4. Identifier le / les **destinataires**.
5. Identifier la **date de production** du document.
6. Situer le **contexte** (la période et en précisant forcément les repères chronologiques circonstanciés qui donnent du sens au document selon la question posée : le siècle ou la partie de siècle et ses caractéristiques, un règne, un événement...)

Ces éléments constituent la moitié d'une Introduction. L'ordre dans lequel on les présente importe peu au fond, à vous de choisir un ordre qui a du sens et qui est adapté. Mais ils sont obligatoirement précisés, c'est une question de rigueur scientifique considérée comme élémentaire. **Cela doit donc devenir un réflexe acquis à partir de maintenant.**

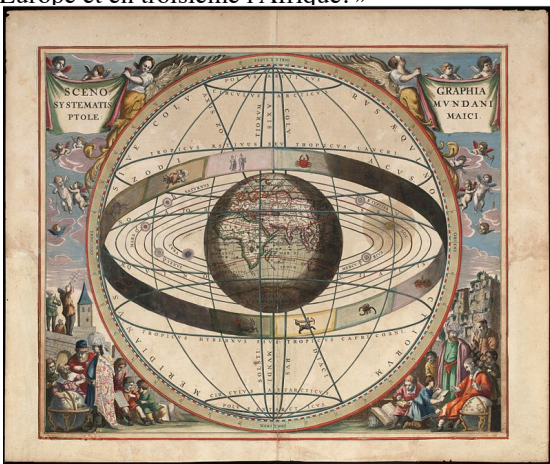
Corpus documentaire à analyser : approche historique de la question suivante : comment s'est formé la connaissance de la géographie de notre planète et sa place dans l'univers ?



Carte 1 : Carte dite « T en O » reprenant la description antique sur la base de celle résumée par l'évêque Isidore de Séville au VIIe s. : « Le monde est dit « rond » d'après la rondeur d'un cercle, parce que le monde est tel une roue [...] En effet, l'Océan qui l'entoure de toutes parts le délimite par un cercle. Il est divisé en trois parties, d'une part l'Asie, en second l'Europe et en troisième l'Afrique. »



Carte 2 : planisphère dessiné illustrant le *Livre de Roger*, carte avec points cardinaux inversés (nord au sud et vice versa), réalisée pour le roi Roger II de Sicile en 1154 par le savant arabe Al Idrisi, reprenant la description du monde telle que donnée par les géographes grecs Strabon (ayant vécu de -60 à 20 de notre ère à Amysa en Anatolie) et Ptolémée (ayant vécu vers -150 à Alexandrie en Egypte).



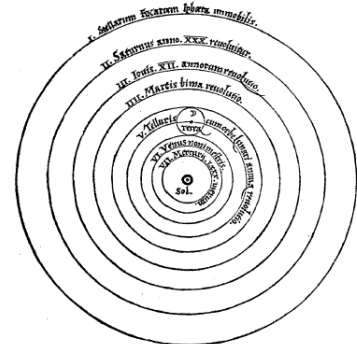
Carte 3. Cosmographie de 1661 illustrant un ouvrage religieux : *Harmonia Macroscopica* (= l'Harmonie du cosmos) de Andreas Cellarius, (autrichien catholique). Figure montrant les signes du zodiaque et le système solaire avec la Terre en son centre, selon le système de Ptolémée.



Carte 4. Tentative de démonstration mathématique menée par Al Tursi (1201-1274) en Iran pour vérifier la représentation de Ptolémée et émettre les premiers doutes sur la validité scientifique du système géocentrique. Mais étant chi'ite, ses travaux ont été rejeté dans le monde arabo-musulman et son observatoire iranien détruit en 1258 par les sunnites.



Carte 5. Le planisphère de Waldseemüller, publié sous la direction du cartographe Martin Waldseemüller à Saint-Dié-des-Vosges en 1507, contient la première mention du mot « America » (francisé comme *Amérique*), nom donné en l'honneur de l'explorateur Amerigo Vespucci, sur une carte intitulée « *Universalis Cosmographia* ».



Carte 6. Première proposition d'un modèle cosmographique héliocentrique par Nicolas Copernic (1543), qui inspira le savant italien Galilée pour démontrer définitivement les erreurs du système de Ptolémée en 1633 malgré la censure de l'Eglise catholique.

Questions	Carte 1	Carte 2	Carte 3	Carte 4	Carte 5	Carte 6
<i>Base méthodologique de présentation d'un document en Histoire. Niveau de difficulté 1/3</i>						
Nature du document (répondez le plus précisément possible).						
Auteur du document						
Date et lieu de production du document						
<i>Approfondissement méthodologique de présentation d'un document en Histoire. Niveau de difficulté 2/3</i>						
Proposez un public de destination possible de ce document.						
<i>Approfondissement méthodologique de présentation d'un document en Histoire. Niveau de difficulté 3/3 : Etablir le contexte de production d'un document.</i>						
En vous basant sur le travail de l'heure précédente, sur vos connaissances et sur les documents, associez chaque tableau à une période historique et si possible à une ou des dates repères précises.						
<i>Approfondissement méthodologique début d'analyse de document en Histoire. Niveau de difficulté 3/3</i>						
Décrivez pour chacune des cartes le rapport avec la géographie de Ptolémée en terme de continuité ou de rupture de la manière la plus précise possible.						

Consigne de travail : (Niveau de difficulté : 1/3)

Présentez chaque document en complétant seul le tableau page précédente.

Consigne de travail en collaboration avec votre voisin : (Niveau de difficulté : 3/3)

Travail en binôme : essayez de regrouper les documents en fonction des ruptures et des continuités que vous repérez en fonction de votre question afin de proposer des périodes rassemblant certains documents entre eux. Argumentez de votre mieux votre regroupement pour en justifier la cohérence ou les limites. Attention, vous êtes deux groupes sur chaque sujet, donc il faudra pouvoir défendre votre point de vue !

Groupe 1 : Classez les documents qui décrivent la géographie de notre planète en les rassemblant selon les continuités et les ruptures entre eux.

Groupe 2 : Classez les documents qui décrivent la cosmographie en les rassemblant selon les continuités et les ruptures entre eux.

Groupe 3. Classez les documents selon leur origine géographique et culturelle.

Groupe 4 : Classez les documents selon les quatre périodes conventionnelles.